

Front social/Grève des agents des régies financières et assimilés

D'abord le règlement des primes et bonus



La banderole dressée sur la barrière de la Primature en dit long.



Les agents grévistes des régies financières au piquet devant l'immeuble du 2-Décembre.



Wilfried-Erisco Mvou-Ossialis, le porte-parole de la Fesyrefaa, affirme la détermination des adhérents.

IMM
Libreville/Gabon

Les agents des régies financières disent toute leur désolation devant le mutisme du gouvernement. Ils menacent que, si rien n'est fait, ils sont déterminés à radicaliser leur mouvement

de grève.

EN juillet dernier, les secrétaires généraux des ministères du Budget et de l'Economie, mandatés par le gouvernement, avaient rencontré à Arambo, les secrétaires généraux des régies financières et des Hydro-

carbures. C'était pour étudier tous les contours de la question relative à la grogne de leurs agents qui réclament le paiement de plusieurs mois d'arriérés de leurs primes et bonus. Leur concertation avait abouti à l'adoption d'un nouveau système de paie-

ment desdits primes et bonus. Un système dit variable, basé sur les recettes exceptionnelles. Mais, celui-ci avait été rejeté à l'unanimité par les agents des régies financières et administrations assimilées. Ils estiment ne pas trouver des avantages dans ce nouveau système de règlement de leurs dus. Face à ce refus, le gouvernement avait appelé, le 8 août dernier, les différents grévistes à la table de négociation. Pendant ce temps, il réussit à payer une prime et deux bonus sur l'ensemble des arriérés qu'il doit aux ayants-droit. Un geste

qui n'a pas calmé la colère de ces derniers qui convoquent une assemblée générale, le 21 août à la Chambre de commerce et créent la Fédération des syndicats des régies financières et des administrations assimilées (FESYREFAA). Un cadre de concertation pour mieux structurer leur lutte.

C'est sous la bannière de cette fédération (comprenant la Douane, les Hydrocarbures, les Impôts, le Trésor et les dettes et l'Economie), qu'ils sont entrés en grève illimitée. Paralysant actuellement le fonctionnement de ces

différentes régies financières.

Selon le porte-parole de la Fesyrefaa, Wilfried-Erisco Mvou-Ossialis, ce mouvement de grève est suivi également à l'intérieur du pays. «Par contre, ce qui est désolant, c'est le mutisme qu'observe le gouvernement face à cette crise. Dans ces conditions, nous disons, pas de paiement de nos arriérés de primes et bonus, pas de reprise de travail. Et c'est également un préalable pour nous d'aller en négociation par rapport à la trêve sociale qu'il voudrait obtenir», a-t-il souligné.

Vie des associations/ACDL
Une conférence-débat sur la citoyenneté



Fortuné Matsiegui Mboula (d), au cours de son exposé. A ses côtés, le président de l'ACDL, Paul Kopedina Itanguino.



Un aperçu du public, ici, à la mairie d'Akanda.

F.B.E.M
Libreville/ Gabon

LA citoyenneté. Cette question centrale dans la vie de toute société, sinon de tout pays, était en discussion jeudi dernier, à l'entame de la "Semaine citoyenne et commerciale d'Akanda", organisée par l'association Actions citoyennes pour le développement local (ACDL). La conférence-débat était animée par Fortuné Matsiegui Mboula, sociologue politique. Lequel était au côté du président de l'ACDL, Paul Kopedina Itanguino. Occasion pour le principal orateur de retracer l'évolution du terme citoyen. Mais surtout d'interroger son contenu, dans le contexte gabonais. De son exposé, l'on retiendra que le citoyen est une personne qui appar-

tient à un Etat, et qui jouit des droits et des devoirs que lui confèrent les lois de ce pays, dont la Constitution.

Pour ce qui est des populations gabonaises, le sociologue a révélé qu'elles conçoivent, dans leur majorité, leur citoyenneté de manière "partielle". Il s'appuie pour cela sur une enquête qu'il a menée en 2011 sur 1280 personnes. Laquelle étude révèle que 59% des enquêtés conçoivent leur citoyenneté uniquement sous la dimension passive : "le respect et l'obéissance aux lois en vigueur dans le pays". Ces personnes ignorant ainsi la forme active de la citoyenneté, qui renvoie à l'implication, la participation et l'influence dans la vie politique. Une forme active de la citoyenneté qui s'acquiert par l'éducation, la sensibilisation et la revendication de ses droits. Bref, par "l'effort d'une

pratique civique". Fortuné Matsiegui a terminé son exposé en jetant quelques pavés dans la mare. Il s'est notamment interrogé s'il ne fallait, pour notre "citoyenneté gabonaise en construction", y insérer des éléments propres tels que l'ethnie à travers le clan, ou le melting-pot de notre population. Car, croit-il savoir, « si la notion de citoyenneté peut être universelle, son contenu est fonction des expériences sociopolitiques de chaque pays. » L'ACDL a poursuivi, jusqu'au 2 septembre, sa "Semaine citoyenne commerciale" avec des actions dans les domaines de la culture et de l'environnement. Soulignons que cette organisation non gouvernementale, créée il y a deux mois, vise la promotion de la citoyenneté et le développement local et durable.